Les dessous d'Expo.02 ou l'application d'une archéologie préventive

Autor(en): **Bourgarel, Gilles / Menoud, Serge**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **4 (2002)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-389017

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Gilles Bourgarel
Serge Menoud

Les dessous d'Expo.02 ou l'application d'une archéologie préventive

L'étroite collaboration entre le Service archéologique et les nombreux partenaires d'Expo.02 a permis de limiter au maximum les atteintes au patrimoine de la région. En effet, comme les infrastructures de cette manifestation ne sont que provisoires, le but principal était, pour les archéologues, d'éviter les fouilles, qui impliquent la destruction définitive de vestiges plusieurs fois centenaires et surtout non renouvelables, et d'assurer ainsi leur conservation. Ainsi, dès 1999, de nombreuses séances ont été nécessaires pour que les équipes d'ingénieurs et de géologues mandatées par Expo.02 comprennent les enjeux réels de l'archéologie dans le cadre de constructions temporaires.

Dans la vieille ville de Morat et ses abords immédiats, les sondages ont révélé la présence, à la Pfisterplatz et à proximité de l'église allemande (CAF 2, 2000, 68), de vestiges qui seront épargnés par les fondations des pavillons. En fait, ce sont surtout les travaux d'adduction des infrastructures d'Expo.02 qui ont touché le patrimoine archéologique. Ainsi, à la Bernthorplatz, les murs du belluard du XVe ont été recoupés par les canalisations, tout comme un bâtiment du XIXe siècle implanté dans le fossé, en amont. Dans le Rafort, à l'entrée du Ryf, les vestiges d'un mur de soutènement de la voie d'accès au port sont apparus dans une tranchée. Ce mur permet de situer avec précision la chaussée du XIIIe ou XIVe siècle, qui était plus étroite et plus proche de l'enceinte que l'actuelle, car elle était bordée au nord-ouest par un ruisseau.

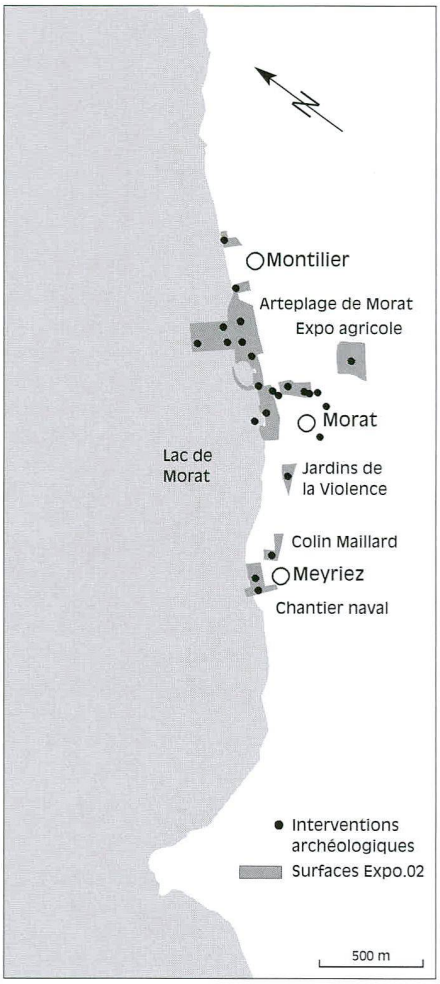

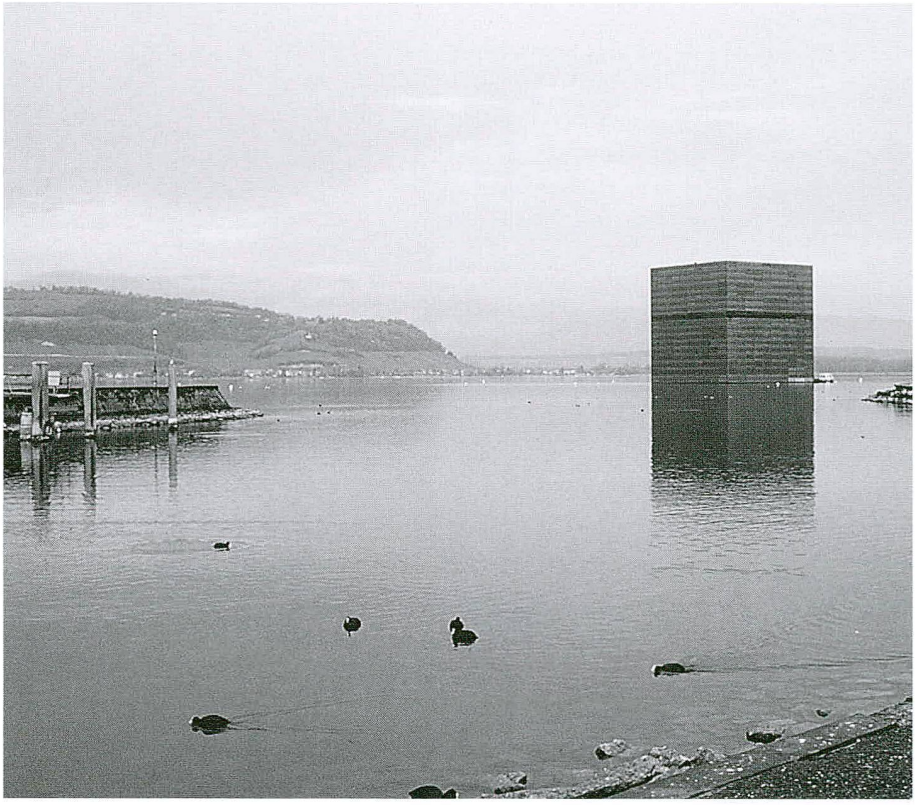

Hors du périmètre de la vieille ville de Morat, plusieurs secteurs ont fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des archéologues. Les sondages de reconnaissance effectués dans le parc Beaulieu à Morat ainsi qu'à l'emplacement du bâtiment «Colin Maillard» (Blinde Kuh) n'ont livré aucun vestige archéologique.

A Meyriez, des investigations ont été entreprises par le Groupe de recherches en archéologie préhistorique de l'Université de Genève (GRAP) à l'emplacement du bâtiment «Chantier naval» (die Werft), érigé sur les vestiges d'un établissement lacustre néolithique signalé au XIXe siècle. Malgré les précautions prises par les ingénieurs afin d'éviter toute atteinte au site (notamment la construction sur sablières sans excavation), les niveaux archéologiques ont été détruits sur une quinzaine de mètres carrés lors du déplacement d'un tilleul, l'entreprise mandatée n'ayant pas été avertie de la présence de vestiges à cet endroit.
Le GRAP a également passé au peigne fin le secteur du monolithe sans y trouver le moindre indice d'occupation préhistorique.

D'autres zones, dans lesquelles la présence de vestiges n'était pas attestée (Morat/Panschau, jardins du Musée de Morat, Montilier/Sportplatzweg), n'ont fait l'objet que d'un suivi ponctuel.

Le pari de limiter les atteintes au patrimoine archéologique a donc été tenu, et gagné, grâce notamment à la collaboration de l'ensemble des partenaires d'Expo.02 que nous tenons à remercier.